



Saint Antoine sur l'Isle

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIB_2024_40

Classification 7.10

L'an **DEUX MIL VINGT QUATRE**, le **SIX DÉCEMBRE**,

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 novembre 2024

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Marie-Noëlle LAUBA, 1ère Adjointe – Wilfried RIBÉRAUD, 2^o Adjoint - Sébastien MARCHEIX, 3^o Adjoint - Nicole DUFOSSÉ - Annick SAMSON - Jean-Jacques FUNK – Véronique BAUDRY – Yannick MALÈVRE - Edith NAUZE, Conseillers Municipaux

EXCUSÉE : Jackie BRUNEL, Conseillère Municipale (pouvoir donné à W. RIBÉRAUD)

ABSENTS : Patrick DEBOT FUSEAU, Conseiller Municipal
Didier GADEAUD, Conseiller Municipal
Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Edith NAUZE

OBJET : Demande de participation financière à la commune de Saint Christophe de Double pour les travaux de réfection du Pont de la Forêt

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de réfection du pont de la Forêt sont terminés et que la route a été réouverte à la circulation.

Elle rappelle que ce pont appartient pour un quart à la commune de Saint Christophe de Double. Un arrêté concordant limitant le tonnage à 3,5t a été pris par les deux communes.

Le coût total des travaux s'élève à 7 938 €. Une DETR a été accordée pour un montant de 2 315,23 €.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal donne délégation à Madame le Maire pour demander à la commune de Saint Christophe de Double leur quote part dès que la subvention aura été versée.

La Secrétaire de Séance,

Edith NAUZE

Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 10 décembre 2024



Le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX